

COPIL (étendu) du mardi 9 juillet 2024

Présent.e.s : O. Duron & A. Garchitorena, A-L. Bañuls & Y. Sterkers, I. Morlais & C. Paupy, E. Chapuis & N. Bravo, D. Missé & P. Becquart, F. Simard, H. Broutin, S. Hurtrez

1/ Arbitrages et Classement des Demandes de Postes IT Permanents pour DAM/DIALOG 2015 (14h-16h):

Le Copil a passé en revue l'ensemble des demandes de postes IT permanents élaborées suite aux retours du CUCL. Chaque fiche a été étudiée et commentée. Des recommandations spécifiques sont adressées aux porteurs et porteuses des demandes via les responsables de DS pour finaliser la rédaction des fiches qui seront adressées aux tutelles.

La première décision a été d'identifier la ou les tutelles auxquelles adresser la demande (CNRS et/ou IRD). Le Copil a ensuite classé les demandes par priorité, pour chaque tutelle. Le classement a été obtenu par consensus.

Demandes adressées au CNRS via DIALOG :

- P1 : Profil T BAP J / Chargé.e de Gestion Administrative et Financière (BAR), affichée comme urgence fonction support ;
- P2 : Profil AI BAP A / Ecologie de la Santé, affiché comme urgence technique ;
- P3 : Profil IE BAP A / Bioinformaticien.ne (reclassifié en IE) ;
- P4 : Profil T BAP A / Microbiologiste.

Demandes adressées à l'IRD via DAM :

- P1 : Profil IR BAP A / Biostatisticien.ne – Modélisation ;
- P2 : Profil AI BAP A / Infections Vecteurs-Hôtes ;
- P3 : Profil AI BAP A / Morphotaxo ;
- P4 : Profil IE BAP A / Bioinformaticien.ne (reclassifié en IE) ;
- P5 : Profil IE BAP A / Biologiste moléculaire ;
- P6 : Profil AI BAP A / Ecologie de la Santé (argumentaire à adapter) ;
- P7 : Profil T BAP A / Microbiologiste (argumentaire à adapter).

Ne seront pas remontées :

- Profil IR BAP D / Sciences des Données – Profil jugé trop éloigné du cœur de métiers dans l'UMR, profil géomaticien plus adapté à d'autres UMRs du DSAS IRD.
- Profil T BAP A / Zootechnicien.ne – Besoin reconnu mais jugé encore prématuré pour soumission à la tutelle.

Note : Pour l'ensemble des demandes de recrutement (IT, PRPT, VI/VSC), le Copil préconise d'afficher le recrutement possible d'une personne en situation de RQTH.

2/ Examen des autres intentions de demande pour DAM/DIALOG 2015 (16h-18h):

Le Copil a passé en revue l'ensemble des intentions de demande remontées par chaque DS et par le Groupe Logistique via les fichiers Excel Proto-DAM 2025.

Chaque item a été mentionné, explicité et précisé si besoin, et des recommandations ont été émises pour la rédaction des fiches complètes.

Concernant les demandes d'expatriation, MLD et mobilités Sud-Nord et Sud-Sud : 1 NAF, 9 PAF, 21 MLD (52 mois), 2 mobilités Sud-Sud et 2 mobilités Sud-Nord seront à interclasser ;

Concernant les demandes d'ARTS : 3 dossiers sont à finaliser ;

Concernant les VIA/VSC : 4 dossiers de demande de VIA devraient être déposés ;

Concernant les PRPT : 9 demandes seront à prendre en compte pour un montant total de 65KE (90 mo) ;

Concernant les outils de formation au Sud : 2 dossiers d'EFR et 3 dossiers de PSF sont en préparation ;

Concernant les équipements, le Copil suivra la priorisation établie par le GL incluant une ultracentrifugeuse (P1) et une Tape Station Agilent (P2). Les deux équipements seront demandés en cofinancement à part égale par le CNRS et l'IRD (l'UM ayant son propre AàP équipement avec un calendrier incompatible). En fonction du cadrage définitif de l'AàP (voir dessous), la possibilité d'introduire une demande avec cofinancement sur Ressources Propres pourra être envisagée. Quelques demandes de crédits spécifiques et de soutien pour l'organisation de colloques seront adressées à l'IRD.

L'ensemble des fiches complètes correspondant à ces demandes est à adresser à la direction par les responsables de DS pour le **29 août**. Chaque DS fixe sa deadline interne pour réception des fiches complètes. Les demandes devront être priorisées par les DS avant transmission à la direction qui proposera un interclassement pour arbitrage en Copil le mardi 3 septembre. Le classement priorisé sera présenté au CUCL le 5 septembre.

3/ Informations Générales :

Mouvements RH

Eric Leroy et Matthieu Fritz ont officiellement rejoint l'UMR TransVIHMI à compter du 01/07/2024. De retour de Madagascar en septembre, Andres Garchitorea remplacera Karen McCoy comme co-responsable du DS1 avec Olivier Duron.

A partir de septembre également, Nacho Bravo bénéficiera d'une mobilité d'un an à l'Université de Lisbonne. C'est Vincent Pedernana qui le remplacera comme co-responsable du DS4 avec Elodie Chapuis, et Rémy Froissart prendra les commandes de l'équipe Virostyle.

Appels à Projets « Soutien à la Recherche » de l'UM

A compter de 2025, l'UM ne fera plus d'Appels à Projets « Recherche » (tremplin ERC, Projet Standard/Exploratoire). Les financements Recherche seront désormais ventilés via les PTLs qui publieront leurs propres AàP.

L'AàP « Soutien à la Recherche » de l'UM couvrira dès lors 2 volets :

- Un volet « Equipements mi-lourds », 100 KE max par demande, 2 dossiers max par UMR, priorités. Les cofinancements éventuels devront être acquis à la date de soumission du projet et l'achat devra être effectué par l'UM ;
- Un volet « Postdoc » pour des CDD 'Jeunes Chercheurs/Chercheuses' de 18mo. Dossiers portés par un.e C/EC titulaire qui s'engage à déposer un projet ERC par la suite. L'environnement du projet doit être acquis à la date de soumission. Le nombre de dossiers autorisés sera fonction de la taille de l'UMR.

Le premier AàP de ce type devrait être publié fin juillet pour une date limite de soumission des propositions le 23 septembre. Dans ces conditions, le cofinancement d'équipements avec les autres tutelles de l'UMR est impossible.

Prochain Copil : Mardi 3 septembre 2024, 14H en salle 151

Très bel été à toutes et tous !!!